

Communiqué de presse

Après l'acceptation de l'Aile Est, Genève doit dégager des priorités pour son trafic aérien

Genève, le 14 octobre 2014

Le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) a délivré, le 13 octobre 2014, son autorisation de construire pour le projet de l'Aile Est de l'aéroport de Genève. Il a assorti sa décision d'une restriction contraignante d'exploitation qui limite à 6 positions l'utilisation de cette nouvelle infrastructure, soit le même nombre de positions qu'aujourd'hui. Cette condition satisfait pleinement les associations environnementales et les riverains. Elle confirme les garanties obtenues cet été de la part de l'aéroport et l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC) qui leur avaient permis de retirer préalablement leur opposition au projet.

Les oppositions des associations environnementales et des riverains ont ainsi permis d'améliorer significativement le projet de l'Aile Est. Il est désormais garanti que l'Aile Est ne générera pas plus de trafic aérien qu'aujourd'hui et que les nuisances pour les riverains et l'environnement ne vont pas augmenter. Pour Chaim Nissim, secrétaire général de Noé21, l'issue de la procédure de l'Aile Est illustre la manière avec laquelle l'aéroport doit se développer dans le futur : « La croissance sans limite du trafic aérien que l'aéroport connaît actuellement à Genève n'est pas raisonnable du fait des nuisances pour les riverains et des atteintes à l'environnement. Le développement de l'aéroport doit dans le futur être qualitatif et non plus quantitatif. »

Noé21 demande ainsi au Conseil d'Etat d'élaborer une stratégie cantonale pour le futur de l'aéroport. Ces dernières décennies, le développement des infrastructures aéroportuaires n'a été guidé que par l'évolution de la demande, stimulée par des prix artificiellement bas, sans aucune réflexion sur les besoins prioritaires du canton et de sa région. **Genève doit donner une mission de service public à son aéroport en garantissant d'abord une bonne desserte pour les organisations internationales et l'économie locale tout en limitant les nuisances, la pollution et les émissions de CO2 du trafic aérien.** « Est-ce qu'un aéroport à moitié low cost est l'outil voulu par le gouvernement ? Nous pensons au contraire que le low cost n'est pas la priorité pour Genève au vu du prix très lourd à payer en termes de santé publique et de dérèglements climatiques ».

Pour Noé21, l'aéroport doit être amené aujourd'hui à gérer la demande en trafic aérien plutôt que simplement y répondre, voire la stimuler, comme par le passé. L'association réclame un véritable débat public sur ces enjeux de développement régional. Elle fait valoir que, dans le dossier de l'Aile Est, les discussions constructives entre aéroport, opposants et autorité de tutelle, ont permis de dégager des solutions pragmatiques et rapides qui soient acceptables par tous.

Contact : Chaim Nissim, secrétaire général Noé21, 079 316 98 13